



# Conseil économique et social

Distr. générale  
15 décembre 2016  
Français  
Original : anglais

---

## Commission de statistique

### Quarante-huitième session

7-10 mars 2017

Point 3 o) de l'ordre du jour provisoire\*

### Questions soumises à la Commission pour examen

**et décision : statistiques des pays dont l'économie repose sur les ressources naturelles**

## **Rapport du Groupe d'Oulan-Bator sur les statistiques des pays dont l'économie repose sur les ressources naturelles**

### **Note du Secrétaire général**

Conformément à la décision 2016/220 du Conseil économique et social et à la pratique établie, le Secrétaire général a l'honneur de transmettre ci-joint le rapport du Groupe d'Oulan-Bator sur les statistiques des pays dont l'économie repose sur les ressources naturelles. Le Groupe y présente une synthèse des activités menées depuis la publication de son dernier rapport (E/CN.3/2016/30) ainsi que des informations sur son programme de travail. Il présentera le projet de manuel qu'il a établi sur les statistiques des pays dont l'économie repose sur les ressources naturelles. La Commission de statistique est invitée à examiner le rapport et à adopter le manuel en question, qui contient des lignes directrices internationales pour la production de statistiques relatives à l'activité minière et aux activités connexes.

---

\* E/CN.3/2017/1.



## **Rapport du Groupe d'Oulan-Bator sur les statistiques des pays dont l'économie repose sur les ressources naturelles**

### **I. Introduction**

1. L'initiative commune de la Mongolie et de l'Australie visant à créer le Groupe d'Oulan-Bator sur les statistiques des pays dont l'économie repose sur les ressources naturelles a été examinée et adoptée par la Commission de statistique à sa quarante-troisième session, tenue à New York du 28 février au 2 mars 2012 (voir E/2012/24, chap. I.B, décision 43/108).

2. La principale mission du Groupe d'Oulan-Bator consiste à élaborer des consignes méthodologiques et pratiques sur la mesure statistique des pays dont l'économie repose sur les ressources naturelles. Pour ce faire, il formule des recommandations et détermine quelles sont les pratiques exemplaires en ce qui concerne les concepts et les méthodes qui permettent de recenser les activités et les investissements dans le secteur extractif et d'évaluer précisément la contribution du secteur à l'économie, de même que les répercussions de l'activité minière sur d'autres secteurs sociaux, environnementaux et économiques, dans le cadre du Système de comptabilité nationale et du Système de comptabilité environnementale et économique. Le Groupe s'emploie par ailleurs à collaborer avec des pays dont l'économie repose sur les ressources naturelles et à formuler des recommandations pratiques pour mesurer les incidences de l'industrie minière sur l'environnement et pour garantir l'exhaustivité, la fiabilité, l'exactitude, l'actualité et la comparabilité des données statistiques y relatives.

3. Le Groupe entend publier un manuel sur les statistiques des pays dont l'économie repose sur les ressources naturelles, dans lequel seront décrites les consignes méthodologiques et pratiques concernant la mesure statistique.

### **II. Activités menées par le Groupe en 2016**

4. En 2016, le Groupe d'Oulan-Bator s'est employé essentiellement à examiner les méthodes à suivre pour mesurer l'incidence de l'industrie minière sur l'économie, la société et l'environnement. Il a également préparé un manuel sur les statistiques des pays dont l'économie repose sur les ressources naturelles.

5. Le Groupe a établi son rapport en tenant compte des observations des pays membres et l'a présenté à la Division de statistique du Département des affaires économiques et sociales du Secrétariat pour qu'elle les transmette à la Commission de statistique.

6. Du 5 au 9 septembre 2016, le Groupe a fourni une assistance technique à l'organisme mongol de statistique pour l'aider à améliorer sa mesure statistique des ressources naturelles dans la comptabilité nationale. La mission a analysé les données sur les ressources naturelles dans la comptabilité nationale de la Mongolie en se servant du modèle établi par le Fonds monétaire international pour l'analyse du secteur des ressources naturelles, comme décrit dans le projet de manuel.

## A. Réunions

7. La cinquième réunion du Comité directeur, accueillie par l'organisme mongol de statistique, s'est tenue à Oulan-Bator du 13 au 16 septembre 2016. Y ont participé des représentants de l'Australie, de la Fédération de Russie, de la Mongolie, dont des fonctionnaires des ministères chargés d'établir les statistiques sur les ressources naturelles, du Viet Nam, de la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP), du Fonds monétaire international (FMI) et de l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI).

8. Le Comité a débattu de la structure du manuel, examiné dans le détail le contenu de ses chapitres et prévu les activités de suivi jusqu'en février 2017, étant entendu que la version finale du projet de manuel serait soumise à la Commission de statistique en 2017.

9. Le Comité directeur a décidé ce qui suit :

a) Il convient d'amener les pays à intensifier leurs efforts et à participer plus activement à l'établissement de la version finale du manuel;

b) Tous les chapitres du manuel devraient être passés en revue et assemblés compte tenu des observations du Comité;

c) La version finale du projet de manuel devrait être soumise à la Commission de statistique en 2017;

d) L'ONUDI, la CESAP et le FMI devraient faire connaître plus largement les activités du Groupe;

e) Le Groupe révisera ses indicateurs pour renforcer les synergies avec l'Initiative pour la transparence dans les industries extractives (voir <https://eiti.org/>);

f) La Commission de statistique décidera des activités de suivi à mener.

## B. Mise à jour du manuel

10. La principale tâche du Groupe d'Oulan-Bator en 2016 a consisté à examiner et à mettre à jour le manuel sur les statistiques des pays dont l'économie repose sur les ressources naturelles.

11. Plusieurs entités internationales ont contribué à cette tâche, notamment l'ONUDI, la CESAP et le FMI.

12. Les experts du Groupe d'Oulan-Bator ont revu les chapitres les concernant compte tenu des observations formulées aux deux dernières réunions du Comité directeur et les ont soumis à l'équipe de gestion du Groupe.

13. L'équipe de gestion a établi la version finale du projet de manuel en y intégrant tous les chapitres révisés. Cette activité a été menée en grande partie par le Bureau australien de statistiques et l'organisme mongol de statistique.

### **C. Pratiques exemplaires**

14. Le Groupe d'Oulan-Bator a rassemblé des pratiques exemplaires observées en Inde, au Kazakhstan, au Mexique et en Mongolie et les a intégrées à différentes parties du manuel.

15. Vers la fin de 2015, l'organisme mongol de statistique a mené une enquête pour déterminer quelles étaient les incidences de l'activité minière sur la situation économique, sociale et environnementale de certaines régions. Les résultats de cette enquête ont été pris en compte dans le manuel.

### **D. Forum de discussion en ligne**

16. Un forum de discussion a été créé sur le site Web de l'ONUDI, afin de faciliter la communication entre les membres du Groupe et accélérer les travaux de révision du manuel. Il a été lancé en septembre 2016 à l'initiative de l'ONUDI à l'occasion de la cinquième réunion du Comité directeur du Groupe d'Oulan-Bator.

### **E. Gouvernance**

17. Le Groupe d'Oulan-Bator est composé d'un comité directeur et d'un groupe d'experts. Après sa création en 2012, il était présidé par la Mongolie et l'Australie, mais la Mongolie a dû renoncer à la vice-présidence depuis. Le Groupe est présidé actuellement par l'Australie. Il se compose de représentants d'organismes nationaux de statistique, d'organisations internationales et d'organisations non gouvernementales.

18. Des experts des organismes de statistique de l'Australie, de l'Azerbaïdjan, du Brésil, de la Chine, de la Fédération de Russie, de l'Iran (République islamique d'), du Kazakhstan, de Madagascar, du Mexique, de la Mongolie et du Viet Nam, mais aussi du Comité inter-États de statistique de la Communauté d'États indépendants (CIS-STAT), de l'ONUDI, de la CESAP et du FMI, ont travaillé en étroite collaboration ces dernières années.

### **F. Principaux résultats**

19. Les travaux du Groupe d'Oulan-Bator ont débouché sur un certain nombre de résultats importants, notamment sur une série d'exposés présentés lors de ses réunions en 2014, 2015 et 2016. Ces exposés représentent une somme de travail importante de la part des membres du Groupe, qui a été prise en compte dans la version finale du projet de manuel.

20. Le principal résultat du Groupe a été l'établissement du manuel sur les statistiques des pays dont l'économie repose sur les ressources naturelles, dont l'objectif principal est de permettre aux organismes nationaux de statistique de produire un ensemble de statistiques sur l'activité minière et les activités connexes qui sera utile aux décideurs. Le manuel est destiné à aider les pays à mesurer et à évaluer la contribution de l'activité minière à leur économie ainsi que l'incidence de cette activité sur la société et l'environnement. Il comporte des recommandations et

des exemples de pratiques exemplaires pour favoriser l'exhaustivité, la fiabilité, la précision et la pertinence des données statistiques.

21. À la cinquième réunion du comité directeur, qui s'est tenue en Mongolie, les participants ont examiné en profondeur la version révisée du projet de manuel.

22. Le Groupe a établi un rapport sur ses activités, qu'il a soumis à la Commission de statistique à sa quarante-septième session.

23. Un glossaire accompagnant le manuel, élaboré à partir des travaux effectués par le Mexique, a été mis à jour et mis en ligne par l'ONUDI (disponible à l'adresse suivante : <http://stat.unido.org/glossary>).

24. Les résultats de l'enquête sur les incidences de l'activité minière sur l'économie, la société et l'environnement ont été pris en compte dans le manuel.

25. Les organismes nationaux de statistique seront les principaux utilisateurs du manuel, lequel leur servira de guide pour produire un ensemble de statistiques portant sur l'activité minière et les activités connexes. Grâce à ce manuel, décideurs et chercheurs auront une meilleure connaissance des données produites par les organismes nationaux de statistique. Il sera indispensable de disposer de données statistiques appropriées et récentes pour aider les gouvernements, les entreprises et les communautés à prendre des décisions adaptées, de sorte qu'ils fassent une utilisation optimale des ressources naturelles.

### **III. Activités futures**

26. Le Groupe d'Oulan-Bator aura bientôt mené à bien les travaux qui lui ont été confiés. Toutefois, il sait qu'il restera d'importantes tâches à exécuter une fois que le manuel aura été publié, à savoir : a) faire connaître les lignes directrices; b) assurer le suivi de la mise en œuvre des lignes directrices; et c) réfléchir aux questions sur lesquelles porteront les travaux et les recherches à venir, comme prévu au chapitre 10 du manuel. La Commission de statistique est en mesure de donner des conseils sur la manière dont ces activités seront menées.

27. Dans le cadre des activités futures visant à faire connaître les lignes directrices et à en assurer le suivi, la Mongolie pourrait servir de pays pilote pour la mise en œuvre.

### **IV. Suite à donner par la Commission de statistique**

28. La Commission de statistique est invitée à communiquer les observations qu'elle pourrait avoir sur la version finale du projet de manuel, pour que le Groupe d'Oulan-Bator puisse les examiner avant que la version finale ne soit préparée en vue d'être publiée.

29. La Commission de statistique est également invitée à recommander aux États Membres de tirer parti du manuel.

30. La Commission est invitée d'autre part à donner son avis sur l'avenir du Groupe d'Oulan-Bator, notamment en ce qui concerne les activités qui seront celles du Groupe une fois le manuel publié.